

## Charte du bénévole à l'exposition Fana'briques

### Calendrier :

Inscription Internet Obligatoire: Du 1er Juin 2022 au 31 Août 2022

Prépa Evènement sur place : les 29 et 30 Septembre

Evènement : les 1 et 2 Octobre

Rangements sur place : le 2 Octobre à partir de 17 heures et le 3 Octobre à partir de 8h00.

### Qui peut être bénévole :

Il n'est pas nécessaire d'être membre de l'association Fanabriques.

Il est nécessaire d'avoir 16 ans ou plus au jour de l'évènement et de parler Français.

Le bénévole s'engage à participer au minimum à deux créneaux soit 2,6 heures ou 4 heures selon les jours choisis.

### Fonctionnement sur place :

A votre arrivée sur place, vous vous présentez à l'espace accueil exposant et bénévole accessible directement depuis le parking exposant/bénévole.

Vous demandez le responsable des bénévoles.

Il sera votre contact tout au long de l'expo.

Un repas (sauf repas du samedi soir) au « Resto des exposants » est offert à chaque bénévole par présence de 2 créneaux occupés (Résa obligatoire sur le site avant le 15 septembre)

Vous recevez le t-shirt bénévole, vous validez vos créneaux et recevez les premières instructions.

Pour une présence de 5 créneaux et plus, le bénévole se verra remettre une boîte cadeau lors de la fiesta (\*)

### Les tâches – fonctionnement :

Chaque tâche est gérée par un responsable, membre de l'association Fanabriques.

Chaque tâche est divisée en postes.

Chaque poste est divisé en créneaux.

Chaque créneau est tenu par un bénévole ou un exposant.

Vous êtes en relation et sous la responsabilité d'un responsable de tâche.

Ce dernier vous fait lire la notice du poste qui reprend les infos importantes à connaître.

En cas de soucis, c'est à lui que vous devez en référer.

En l'absence du responsable de tâche, il faut s'adresser au responsable des bénévoles.

Vous recevez le Guide de l'exposant et du bénévole.

Ce document reprend les infos importantes (coordonnées du responsable de tâche et bénévoles) et propose un plan du site avec indication des points importants et notamment le poste de secours.

Gardez le sourire. C'est une fête, un moment de détente pour tous.

### Accompagnateur :

Chaque bénévole a la possibilité d'emmener sur le site un enfant.

Cet enfant entre gratuitement et bénéficie gratuitement du (des) même(s) repas que son parent.

Tout autre accompagnateur devra s'acquitter d'un ticket d'entrée. Il lui est possible d'acheter un ticket repas à l'espace Fanabriques.

### Hébergement :

!! l'organisateur ne proposera pas la gestion de l'hébergement cette année.

Sur demande du bénévole, l'organisateur pourra fournir une liste des hôtels à proximité.

Charge à chaque bénévole de réserver et régler sa chambre.

L'organisateur prendra néanmoins à sa charge une partie du coût de cet hébergement sous

conditions que voici :

Si le bénévole habite à + de 40 km de Colmar, l'organisateur versera max 2 forfaits nuits.

Le bénévole devra avoir effectué 4 tâches minimum dans la journée pour bénéficier du remboursement d'un forfait.

Ce remboursement sera effectué après l'exposition sur présentation par le bénévole de la note d'hôtel.

Le forfait nuit est fixé à 10€/nuit par adulte et 5€/nuit par enfant.

Après l'évènement :

Sous réserve de possibilité, nous organiserons une fiesta pour remercier tous les bénévoles et exposants et leur famille.

Vente :

Le bénévole peut s'inscrire au magasin de vente des exposants. Modalités à découvrir lors de l'inscription internet (après validation de son inscription par l'organisation).